



Rapport du Conseil Administratif au Conseil Municipal

***« Etat des travaux relatifs
à l'Agenda 21 en 2005 »***

Résumé : Liste des activités 2005 selon les trois objectifs de l'Agenda 21

Objectif 1 : Administration exemplaire
Gestion et suivi du développement durable ⇒ Mise en place de la nouvelle structure organisationnelle et fonctionnelle de l'Agenda 21 : un Correspondant Agenda 21 par département à 20% (sauf au DAC : 40%) ; Groupe Actions 21 : opérationnel
Système de gestion environnementale ⇒ Mise en œuvre du Programme environnemental 2003-2007 ▪ <i>Papier</i> : 98% du papier et des enveloppes utilisés est constitué de papier 100% recyclé ▪ <i>Déchets</i> : nette amélioration du tri des déchets et meilleure prise de conscience des collaborateurs. ▪ <i>Energie</i> : information sur les économies d'énergie aux collaborateurs, 11 classes ont suivi un programme de sensibilisation à l'énergie (Ogure Pedago), soit plus de 200 élèves ▪ <i>Constructions</i> : fiches CFC pour l'utilisation des matériaux de construction écologique ▪ <i>Déplacements</i> : doublement des abonnements Unireso depuis 2003 ▪ <i>Achats</i> : près de 50% de produits écologiques sur la liste du service des achats ▪ <i>Véhicules</i> : outil informatique pour connaître l'impact environnemental des véhicules, introduction de biocarburants ▪ <i>Santé et sécurité / ergonomie</i> : augmentation des écrans plats de 33% entre 2003 et 2005, sièges ergonomiques ⇒ Ateliers et garages : inventaire des actions et des pratiques existantes au sein des services et identification des besoins en matière de formation ⇒ Elaboration et diffusion de 5 Fiches-info et publication d'Eco-Verso (tri des déchets) sur les fiches de salaires
Formation ⇒ 4 cours de formation pour les employés de l'administration – près de 50 participants ⇒ Formation Cifal (7 sessions en 2005) – en moyenne 30 participants par session

Objectif 2 : Information de la population et participation
Quatrième édition des Journées du développement durable ⇒ Près de 20 000 visiteurs en 2005 ⇒ Elaboration d'une charte de la fête du développement durable ⇒ Préparation de la cinquième édition des Journées du développement durable (juin 2006)
Jeu Genève 21 ⇒ Test de la version « table » et élaboration de la version électronique
Organisation de l'exposition de Yann Arthus-Bertrand ⇒ Près de 200 000 visiteurs – 70 écoles – 6 000 élèves ⇒ Elaboration de guides pédagogiques pour les enfants et les enseignants ⇒ Elaboration d'une brochure sur l'historique et le bilan de l'exposition
Projet « Promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie à Genève » ⇒ Constitution du groupe d'habitants « qualité de vie et santé » et choix de projets prioritaires ⇒ Groupe Actions 21 comme relais des habitants de Saint-Jean auprès de l'administration ⇒ Deux nouveaux projets: panneaux d'information dans le quartier - « Terrasse du troc »
S-DEV 05 : plus de 2 500 participants
Publication « Agir pour la Ville ensemble » : 8 000 exemplaires distribués

Objectif 3 : Indicateurs et outils
Outil WinWin22 ⇒ Finalisation de la phase test (5 projets testés) ⇒ Utilisation de l'outil comme support pédagogique et de communication

Autres projets
Subventions cachées pour les transports automobiles (projet Siptram avec ICLEI) ⇒ Environ 227 francs par habitant en faveur du transport individuel motorisé
Révision du Plan directeur communal ⇒ Utilisation des structures Agenda 21 pour l'organisation de la révision du plan directeur communal

Introduction

La réalisation des trois objectifs¹ du Conseil administratif pour la réalisation de son Agenda 21 s'est poursuivie en 2005, sous la supervision de la Délégation à l'Agenda 21, présidée par M. Christian Ferrazino, Conseiller administratif.

Ce rapport présente les projets menés par l'Unité Agenda 21 et par les différents groupes de travail interdépartementaux constitués pour atteindre ces objectifs. Un descriptif plus détaillé des activités présentées dans ce document figurent dans le rapport du Conseil administratif au Conseil municipal relatif à la motion M-463 « Agenda 21 : où en est-on ? » et sont brièvement rappelées dans l'Annexe 1.

Les projets ou opérations menés et pilotés directement par les services de l'administration sont décrits dans le rapport à l'appui aux comptes.

OBJECTIF N°1

MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

1. Gestion et suivi du développement durable

L'année 2005 marque une étape importante dans la gestion et le suivi du développement durable au sein de notre administration. En effet, une nouvelle structure organisationnelle et fonctionnelle a été mise en place². Cette démarche transversale de longue haleine, proposée par l'Unité Agenda 21, a été adoptée par le Conseil administratif, fin 2004. Il s'agissait de revoir la composition, le rôle et le fonctionnement de la Délégation à l'Agenda 21, de créer un groupe interdépartemental opérationnel « Actions 21 » et de nommer des Correspondants Agenda 21 dans chaque département.

En 2005, les correspondants Agenda 21 ont informé leur département des démarches en cours et ont récolté des informations sur les attentes et besoins des services. De manière générale, la nouvelle structure de suivi de l'Agenda 21 permet notamment:

1. une meilleure circulation de l'information de l'Unité Agenda 21 vers les services,
2. une meilleure connaissance de l'Unité Agenda 21 des attentes et besoins des services,
3. une vue d'ensemble des projets en lien avec le développement durable dans les départements et les services,
4. une meilleure mise en valeur du travail des services dans le domaine du développement durable,
5. une meilleure connaissance des services concernant les actions qu'ils mènent et qui rentrent dans le cadre de l'Agenda 21 et la mise en oeuvre de nouvelles actions concrètes découlant des missions et prestations des services,
6. une plus grande facilité, pour l'Unité Agenda 21, d'encourager la mise en place d'actions dans le domaine du développement durable dans les services,
7. le développement de la transversalité (informations mutuelles sur les problématiques et les projets de chaque département, mise en valeur des démarches communes, collaborations inédites au sein même des départements ou entre départements sur certains projets, diminution des doublons, etc.).

On note toutefois un niveau de connaissance différent et des manières très diverses d'appréhender et de mettre en pratique le développement durable d'un département à l'autre, d'où un manque de vision globale et cohérente et, dès lors, l'absence d'une culture commune du développement durable en Ville de Genève. Dans certains départements, des structures spécifiques ont été créées pour mieux répondre aux attentes des services et assurer une meilleure mise en place des objectifs de l'Agenda 21.

Le tableau suivant résume les démarches entreprises au sein des différents départements.

Objectif 1 : mise en place d'une administration exemplaire (gestion et suivi du développement durable, réalisation d'un système de gestion environnementale, formation et sensibilisation des employés de l'administration). **Objectif 2 :** Information, sensibilisation et participation de la population. **Objectif 3 :** Développement de méthodes d'évaluation

² La composition et la mission de ces différentes entités ont été présentées, fin 2004, dans le rapport du Conseil administratif au Conseil municipal relatif à la motion M-463.

C'est sur la base de ce premier état des lieux que le groupe Actions 21 proposera, en 2006, des pistes d'actions pour favoriser l'intégration des décisions stratégiques aux niveaux opérationnels.

Département	Changements organisationnels et structurels au sein des départements
Département des finances et de l'administration générale Correspondant A21 : Philippe Esteban « Personne ressource » : Alain Steiner	⇒ Volonté de la direction de privilégier l'approche transversale. ⇒ Eventuellement création de « relais Agenda 21 » au niveau de la direction des services. ⇒ Certains services se sentent encore peu concernés par la notion de développement durable.
Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie Correspondant A21 : Etienne Favey « Personne ressource » : Sandra Piriz	⇒ Un contact direct entre les chefs de services et le correspondant est formalisé ce qui permet de préserver la réflexion et l'organisation liées à l'Agenda 21 au niveau stratégique. ⇒ Un travail d'identification des besoins et des attentes des services a été mené par le correspondant. L'hétérogénéité de ceux-ci implique encore de mener une réflexion concernant la forme définitive de l'organisation Agenda 21 au sein du département. ⇒ Le travail de restructuration du département accompli en 2004 et 2005 a amélioré les interactions entre les services et les échanges de compétences. La mise en place plus régulière d'équipes de projets pluridisciplinaires permet une meilleure appréhension de la complexité des projets, qui amènent souvent des réponses efficaces en termes de mise en œuvre.
Département des affaires culturelles (DAC) Correspondante A21 : Joelle Oudard « Personne ressource » : Damien Molineaux	⇒ Le poste d'administrateur Agenda 21 n'a pas été repourvu en 2005 au sein du DAC. Transfert d'un demi poste à l'Unité Agenda 21. ⇒ Nomination d'une correspondante Agenda 21 à 40% qui assure la liaison et la coordination entre le DAC et l'Unité Agenda 21, notamment: la mise en place d'un réseau de personnes-relais dans les services, la diffusion aux services de toute information ou documentation pertinente relative à l'Agenda 21, la centralisation de l'information sur les actions Agenda 21 des services, leur mise en valeur et la réalisation de compte-rendus réguliers à la direction. ⇒ Ces changements devraient permettre une meilleure prise en compte, dans la réflexion sur le développement durable en Ville de Genève, des problématiques propres au domaine culturel, une sensibilisation des subventionnés à l'Agenda 21 et l'adoption de mesures concrètes.
Département des sports et de la sécurité Correspondante A21 : Kim Mounier « Personne ressource » : Bernard Buntschu	⇒ Le poste d'administrateur Agenda 21 n'a pas été repourvu en 2005. Transfert d'un demi-poste à l'Unité Agenda 21. ⇒ La correspondante assure la liaison entre le département et l'Unité Agenda 21 et coordonne les divers projets de promotion du développement durable présentés par les services lors des manifestations telles que la Fête du développement durable, le Forum Villes et qualité de vie, la Semaine de la mobilité, etc. Elle soutient le magistrat et la direction pour répondre aux sollicitations externes et internes. Un réseau de contacts-relais a été mis en place dans les services pour la collecte et transmission d'informations, désignés par les Chefs de service qui gardent toutefois la maîtrise décisionnelle. ⇒ La direction souhaite augmenter la visibilité des actions développées par les services et améliorer la prise en considération des objectifs du développement durable et la sensibilisation des collaborateurs, notamment sur l'importance du pilier social, pilier sur lequel repose l'action des services du Département en faveur du développement durable. ⇒ Le travail à venir consiste à promouvoir, coordonner et développer des prestations à l'intention des usagers susceptibles de contribuer à la promotion du développement durable.
Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement Correspondante A21 : Manuelle Pasquali « Personne ressource » : Christian Johr	⇒ Les chefs de service ont désigné, dans leur service, une personne servant de « relais » Agenda 21. ⇒ Les personnes-relais se réunissent régulièrement. Elles transmettent toute information utile sur les réalisations, les besoins et les attentes du service dans le domaine de l'Agenda 21 et inversement relayent dans les services les informations émanant de l'Unité Agenda 21, respectivement du groupe Actions 21, ou encore des directives du Département. Ce groupe Relais Agenda 21 est placé sous la responsabilité de Sami Kanaan, Directeur adjoint du Département. ⇒ En 2005, les séances de travail du Groupe Relais Agenda 21 ont permis : o d'assurer une participation régulière du département aux différents groupes de travail Agenda 21 o de faire naître des synergies nouvelles et des collaborations inédites à l'intérieur même du Département et avec d'autres Départements.

2. Système de gestion environnementale (SGE) de la Ville de Genève

En 2005, le groupe interdépartemental SGE chargé de la mise en place de ce projet s'est concentré sur la poursuite des dernières actions en cours du programme environnemental 2003-2007. Par ailleurs, son domaine d'intervention a été élargi à d'autres activités ayant un impact significatif sur l'environnement, la santé et la sécurité des collaborateurs.

Le tableau ci-après rassemble des indicateurs permettant de suivre l'évolution du projet.

Papier :

98% du papier et des enveloppes sont dorénavant constitués de papier 100% recyclé. Les 2% restants correspondent au papier utilisé pour conserver les documents d'archives. La consommation totale de feuilles A4, par employé, a diminué de 27% depuis 2003.

Déchets :

Le groupe de travail "déchets de l'administration", a été constitué en 2004 afin d'améliorer la gestion des déchets au sein de l'administration. Courant 2005, le groupe a piloté l'amélioration des principales filières de récupération des déchets:

- **Papier** : centralisation de la commande des bacs pour la récupération de papier du Service des achats sur un budget indépendant. Conseils et soutien technique auprès des services pour la mise en place de la récupération de papier. Depuis 2003, le nombre de sites géographiques pratiquant la récupération du papier a augmenté de 33%.
- **Cartouches d'impression** : en plus du système de retour des cartouches au Service de achats, une filière de collecte et de ramassage directement dans les services a été mise en place en collaboration avec l'entreprise Eco-Logistic.
- **Piles** : information sur la filière de récupération des piles mise en place pour l'administration et distribution d'une trentaine de bacs étanches pour leur collecte.
- **CD, CD-ROM et DVD** : mise en place d'une nouvelle filière en interne pour la récupération des CD, CD-ROM et DVD.
- **PET** : commande centralisée au Service de achats pour les récupérateurs de PET et soutien technique pour la mise en place d'un système de collecte dans les services qui le souhaitent.

Le tri des déchets a été amélioré au sein des services du Département des affaires culturelles, des subventionnés (rédaction d'un vademecum sur le tri des déchets), dans les salles communales ainsi que dans les immeubles gérés par la Gérance immobilière. A noter également la généralisation de l'utilisation de la vaisselle compostable dans toutes les manifestations de la Ville de Genève.

Entre 2003 et 2005, on remarque une diminution, au niveau de la composition de la poubelle administrative, du pourcentage de papiers dans les poubelles et l'absence, en 2004, de déchets spéciaux (ex. cartouche toner, piles, ampoules). Les emballages de boissons (PET, aluminium, verre) ont diminué de moitié mais sont toutefois encore trop nombreux (un rapport détaillé sur la composition de la poubelle administrative peut être commandé auprès de l'Unité Agenda 21).

De manière générale, on constate une amélioration du tri des déchets et une meilleure prise de conscience des employés de l'administration.

Achats :

Le groupe SGE a préparé un questionnaire à l'attention des services de l'administration afin de mieux connaître les catégories d'achats des services. Le but poursuivi est de leur proposer ensuite des conseils ciblés et des critères d'achats qui intègrent les principes du développement durable.

Pour les fournitures courantes, le pourcentage de produits écologiques sur la liste du Service des achats est passé de 31% en 2003 à 48% en 2005.

Déplacements :

Le nombre d'abonnements Unireso a pratiquement doublé depuis 2003. En 2005, le bouquet de transports a fait l'objet d'une enquête qualitative auprès du personnel de l'administration. 55 entretiens personnalisés ont eu lieu en 2005. Une enquête par questionnaire a également été réalisée. Les résultats feront l'objet d'un rapport qui contiendra des propositions d'actions pour l'amélioration des prestations du bouquet de transports.

Thèmes	Indicateurs SGE	31 décembre 2003	31 décembre 2004	31 décembre 2005
Santé et sécurité	- Cas d'assurance invalidité déclarés - Cas d'absences (comprend : MAC : maladie avec certificat, MSC : maladie sans certificat, AP : accidents professionnels, ANP : accidents non professionnels) - Formation et sensibilisation à Santé & Sécurité (nombre de participants) - Indicateur d'ergonomie: % d'écrans plats (par rapport au nombre total d'écrans)	18 848 (seulement AP et ANP, MAC et MSC pas recensées) 1'000 33%	20 6'378 (MSC, valeurs pondérées) 400 49%	16 en cours de consolidation 704 66%
Achats	Fourniture courante – % de produits écologiques sur la liste du service des achats	31%	40,60%	48%
Papier	- Taux d'utilisation de papier recyclé (en % du total) - Consommation totale par employé administratif (en nombre de feuilles A4) - Volume d'information disponible en ligne	98% 4'624 4'255 Go	98% 3'183 7'754 Go	98% 3'411 12'651 Go
Déchets	Taux (%) d'adresses professionnelles de l'administration pratiquant la récupération de papier	47%	58%	70%
	Composition de la poubelle administrative	<i>non disponible</i>	35,4 % papier et carton 0,4 % déchets spéciaux	34,1 % papier et carton 0 % déchets spéciaux
Energie	- Consommation de kWh thermique par employé - Consommation de kWh électrique par employé - Consommation d'eau (m³) par employé - Nombre de postes informatiques - Nombre d'imprimantes	6'645 kWh/poste 1'888 kWh/poste 41 m ³ /poste 2'287 1'066	6'387 kWh/poste 1'527 kWh/poste 37 m ³ /poste 2'438 1'114	7'335 kWh/poste 1'663 kWh/poste 34m ³ /poste 2'550 1'151
Déplacements	- Nombre d'abonnements annuels Unireso personnels achetés - Nombre d'abonnements annuels Unireso de service, transmissibles, achetés - Nombre de vélos mis à disposition - Nombre de véhicules de service remplacés par un véhicule Mobility CarSharing - Nombre de km parcourus et nombre d'abonnements	449 53 53 vélos 2 18'570 Km avec 10 abonnements	660 151 (dont 47 transmissibles) 53 vélos 2 15'892 Km avec 15 abonnements	893 147 (dont 44 transmissibles) 57 vélos 1 15'765 Km avec 14 abonnements
Formation	Nombre de participants aux cours sur le développement durable	35 (2 cours)	0 (pas de cours en 2004)	49 (4 cours)

Constructions :

Les fiches CFC (codes des frais de construction) pour l'utilisation des matériaux de construction écologiques publiées par l'association suisse Eco-Bau ont été traduites en français en collaboration avec les services cantonaux romands. Les services de la Ville de Genève pilotant les projets de construction devraient joindre ce document aux cahiers des charges des mandataires et des entreprises. Le document est disponible sur le site Internet d'Eco-Bau : www.eco-bau.ch, rubrique "Fiches CFC".

Parallèlement, une liste "rouge" spécifiant les substances toxiques à proscrire dans la construction a été élaborée par les services cantonaux genevois et la Ville de Genève la joindra également aux différents cahiers des charges.

Véhicules :

En 2005, l'approche environnementale a été au centre des activités de la COGEVE. Suite à l'étude menée par l'UniGE et l'EPFL (PR-317 / étude nommée VEPROVIGE), un outil informatique permet de connaître l'impact environnemental de la flotte de véhicules, voire d'un véhicule, selon six indicateurs pertinents, qui reflètent les impacts locaux (santé humaine) et les impacts globaux (changements climatiques).

En 2005, le Conseil municipal a accepté le crédit de renouvellement de véhicules déposé par la COGEVE, pour un montant de 4'906'500 francs, qui intègre l'acquisition de vélos, de vélos électriques et de véhicules fonctionnant au gaz naturel. L'outil VEPROVIGE sera désormais utilisé comme aide à la décision dans toutes les procédures d'achats de véhicules.

La COGEVE, sous l'impulsion du Service logistique et technique, a également introduit les biocarburants, sous forme de mélange entre 10 et 20%, dans les cuves de carburants servant à l'approvisionnement de l'essentiel de la flotte Ville de Genève. Actuellement, cette démarche concerne le diesel. Une réflexion est actuellement en cours pour l'introduction de bioéthanol.

Energie :

Le déménagement de nombreux services de l'administration pendant l'année 2005 a pu influencer de manière significative les consommations d'énergie. Compte tenu de ces modifications d'occupation des locaux, une interprétation stricte des indicateurs pour les consommations d'énergie 2005 est incertaine. L'année 2006 nous permettra de revenir à une situation comparable.

Le Service administratif et technique a établi des directives afin de diminuer la consommation d'énergie dans les salles de spectacle et dans les bâtiments du Département des affaires culturelles.

Le Service de l'énergie a diffusé des informations pour sensibiliser les collaborateurs aux comportements économes en énergie (confort d'été et chauffage). Par ailleurs, 11 classes ont suivi un programme de sensibilisation à l'énergie en 2005 (Ogure Pedago), soit plus de 200 élèves.

Santé et sécurité :

En matière d'ergonomie, les écrans plats ont doublé entre 2003 et 2005. De plus, le Service des ressources humaines a organisé de nombreux cours sur l'ergonomie à la place de travail.

Certaines actions en matières de santé et de sécurité doivent encore être réalisées. A cet effet, une collaboration avec le Service des ressources humaines a été établie.

Ateliers et garages :

L'analyse environnementale a été élargie aux activités techniques intra-muros. En 2005, un inventaire des ateliers et des garages de l'administration a été établi. Il a permis une première identification des pratiques environnementales et des besoins en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les domaines concernés sont : déchets, eau, énergie, achats, utilisation des produits (bois, peinture, solvants,...) ainsi que la santé et la sécurité au travail (hygiène, risques). Une collaboration étroite avec le Service des ressources humaines a été formalisée.

En outre, des activités de **sensibilisation et de formation** des employés municipaux autour du Système de gestion environnementale ont été mises en place notamment :

1. organisation d'un cours sur les écogestes à la place de travail avec la possibilité, pour les participants, de réaliser un audit environnemental de différents sites de l'administration
2. publication et diffusion de 4 fiches infos («covoiturage.ch», «ampoules éco..logiques», «jetons-nous à l'eau» et «confort thermique: soyons raisonnables»)

3. publication d'Eco-Verso : cette publication mensuelle créée en 2005 par le groupe de travail « déchets de l'administration » est imprimée au verso des fiches de salaire afin d'informer les collaborateurs sur les « bons gestes » en matière de tri des déchets. L'ensemble des documents est disponible sur le site Internet de l'Agenda 21 de la Ville de Genève, sous la rubrique "documents".

3. Formation

Formation des collaborateurs

L'Unité Agenda 21 met en place, depuis 2002, une série de cours proposés dans le cadre du programme de formation du Service des ressources humaines.

Ces cours sont ouverts à l'ensemble des collaborateurs de la Ville de Genève et des communes. Ils visent à sensibiliser les employés à la notion de développement durable, à les familiariser avec le travail effectué dans ce sens au sein de l'administration et à leur permettre d'intégrer ce concept dans leur travail quotidien (voire à domicile).

En 2005, quatre journées de formation à l'attention des employés de l'administration et des communes genevoises ont été organisées sur le développement durable (voir Annexe 2):

1. Contribution des Conservatoire et jardin botaniques au développement durable
2. Développement durable au poste de travail
3. Développement durable en ville de Genève
4. Mobilité et aménagements urbains.

Près de 50 employés ont suivi ces cours. Selon le questionnaire d'évaluation élaboré par le Service des ressources humaines, les objectifs de formation ont été largement atteints.

Programme Régional et Transfrontalier de Formation des Acteurs Locaux

L'Unité Agenda 21 est membre du comité de pilotage du Programme Régional et Transfrontalier de Formation des Acteurs Locaux, qui vise à former les élus et les techniciens des collectivités territoriales aux enjeux du développement durable dans le bassin franco-valdo-genevois³. Un partenariat avec un grand nombre d'acteurs de la région franco-valdo-genevoise⁴ a été établi.

Le programme comporte en tout 21 sessions réparties sur trois ans jusqu'en 2007 (le programme peut être consulté sur le site Internet de l'Agenda 21). Chaque formation donne lieu à la publication de guides thématiques liés au sujet présenté en session (voir www.cifal.org).

Les chiffres de la fréquentation des sessions 6 à 12 en 2005 sont les suivants:

Session n°	Thématique	Nombre	Intervenants	Participants
S6	Outils	36	7	29
S7	Education, formation	57	17	40
S8	Production industrielle	24	9	15
S9	Santé, environnement, développement durable	35	6	29
S10	Économie / Emploi	50	13	37
S11	Ville & territoire	55	8	47
S12	Eau	29	8	21
Totaux		286	68	218

Le programme complet de l'année 2005 est présenté sur le site de l'Agenda 21.

³ Le Programme est piloté par le Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL)-Divonne, qui s'inscrit dans le réseau international des centres CIFAL initiés par l'UNITAR (United Nations Institute for Training and Research). Ce projet s'insère dans le cadre d'Interreg III (2004-2006).

⁴ Interreg France - Suisse, Direction régionale du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle Rhône-Alpes, République et canton de Genève, Ville de Genève (Unité Agenda 21), Région Rhône-Alpes, Conseil général de la Haute-Savoie, Conseil général de l'Ain, Université de Genève, Université de Savoie, UNITAR, Communauté de communes de l'agglomération annemassienne, Communauté de communes du Genevois, Communauté de communes du pays de Gex, Communauté de communes Arve - Salève, Ville de Divonne-les-Bains.

OBJECTIF N°2

INFORMATION ET PARTICIPATION DE LA POPULATION

1. Information et communication

La communication sur l'Agenda 21 et la sensibilisation aux enjeux du développement durable ont été renforcés grâce aux activités suivantes :

1.1 Amélioration du site Internet :

L'Agenda 21 de la Ville de Genève possède depuis 2002 son propre site Internet qui a été totalement remodelé en 2003 : www.ville-ge.ch/agenda21. On y trouve des informations destinées plutôt à un public spécialisé et initié mais également des informations, des activités destinées à un public plus large (jeu de l'empreinte écologique, écogestes, et depuis 2005, jeu Genève 21).

D'après la Direction des systèmes d'information, le nombre moyen d'accès au site www.ville-ge.ch/agenda21 a augmenté de 25 % entre 2003 et 2004.

1.2 Organisation de la quatrième édition de la fête du développement durable :



Depuis 2002, la Fête du développement durable fait partie des événements de la vie culturelle et festive genevoise. Fruit exemplaire d'un partenariat entre des collectivités publiques (Unité Agenda 21 de la Ville de Genève et Service cantonal du développement durable du canton de Genève) et d'une organisation internationale, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la fête mobilise également un vaste réseau de personnes issues :

- d'organisations non-gouvernementales, associations et groupements d'intérêt (dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux) ;
- de services et offices de l'administration fédérale et cantonale, de la Ville de Genève et d'autres communes genevoises ;
- de milieux économiques (entreprises, fédération de métiers, etc.) ;
- d'organisations internationales,
- du milieu académique.

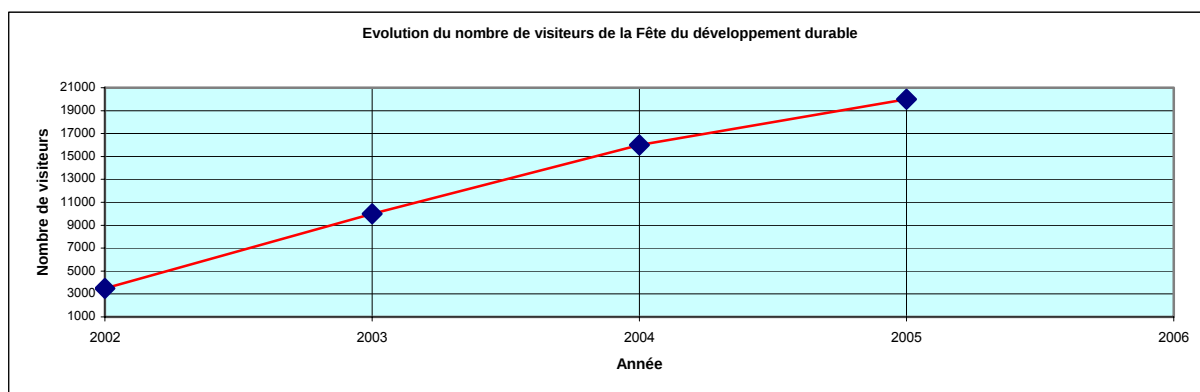
Edition 2005:

En 2005, la Fête a eu lieu les 11 et 12 juin sur la plaine de Plainpalais. Cette année, comme les précédentes, la manifestation visait trois objectifs:

1. Sensibiliser la population aux enjeux liés au développement durable – aux impacts de nos gestes quotidiens sur le plan social, environnemental et économique, tant au niveau local qu'à l'échelle de la planète ;
2. Informer sur ce que l'on peut faire à Genève, aujourd'hui, pour tendre vers un développement durable ;

3. Donner envie à chacun d'agir (changement de comportements) et encourager le public à devenir « acteur » du développement durable est le « fil rouge » de la Fête depuis sa création en 2002.

Près de 20 000 visiteurs ont participé à la quatrième édition de la fête (voir programme sur le site Internet).



Le thème de l'édition 2005 était « La Maison », structurant la fête comme un parcours ludique et familial de la cave au jardin, en passant par le salon, la chambre ou la cuisine. La maison est un lieu où l'individu peut s'impliquer, par des gestes faciles pour un développement durable. L'idée de donner au public la possibilité de devenir « acteur » du développement durable sous-tend la Fête depuis sa création en 2002. Les objectifs et l'état d'esprit de la fête sont décrits dans une Charte (voir Annexe 3).

77 associations, entreprises et institutions se sont retrouvées sous trois grands chapiteaux reconstituant ces différentes pièces, soit 17% de plus que l'année dernière. A noter que 36% des partenaires de l'édition 2005 n'étaient pas présents en 2004, assurant ainsi un renouvellement des exposants. Le succès grandissant de ces journées se mesure à l'affluence toujours croissante, comparativement aux éditions précédentes, mais aussi à la satisfaction des visiteurs et des exposants⁵.

Les stands d'exposition ont été, cette année encore, le centre d'attraction principale. Les diverses animations culturelles et les spectacles ont également rencontré un grand intérêt auprès des visiteurs. Selon les résultats de l'enquête, les visiteurs quittent la fête avec des connaissances élargies dans le domaine du développement durable et avec la volonté de modifier leurs comportements. Plus de 89% des visiteurs déclarent vouloir revenir l'année suivante. Pour les exposants, 85% se déclarent



« satisfaits » ou « très satisfaits » de la fréquentation de leurs stands, ce qui suppose que les contacts sont fructueux.

Pendant ces deux journées, quatre forums sous le titre général de « Changer... échanger » ont été organisés. Les thèmes abordés étaient: « Habiter sans voitures » ; « Consommation durable » ; « La maison écologique ».

⁵ le rapport sur « l'enquête de satisfaction des journées genevoises du développement durable 2005 » peut être téléchargé sur le site Internet ou commandé auprès de l'Unité Agenda 21.

Ces forums animés par Esther Mamarbachi, journaliste à la Télévision suisse romande, ont rassemblé diverses personnalités genevoises. Un goûter sur les changements climatiques a également attiré de nombreux enfants.

Enfin, d'après une étude menée par Erasm, en 2005, sur un échantillon de 400 personnes, près de la moitié de la population genevoise a entendu parler de la fête du développement durable ce qui la place définitivement comme une des manifestations annuelles d'envergure à Genève.

Jeu Genève 21

Ce jeu éducatif basé sur le jeu de l'oie demande aux participants âgés de 10 à 14 ans d'essayer d'atteindre un index de développement durable global suffisant pour faire vivre 6 milliards de personnes. Réalisé par Agir 21 en 2002, il reprend l'idée de l'empreinte écologique. Une version « jeu de table » a été développée en 2004. Une version électronique a été créée en 2005 et présentée dans le cadre de l'exposition de Yann Arthus-Bertrand.

Film de sensibilisation au développement durable : « L'instant durable »

Le film « L'instant durable »⁶, réalisé en 2004 par l'Unité Agenda 21 et le Service cantonal du développement durable en collaboration avec les associations « un air de clown » et Imagia a été présenté lors de formations à l'attention des employés de la Ville de Genève et à des enseignants.

1.3 Organisation de l'exposition « La Terre vue du Ciel » de Yann Arthus-Bertrand :

Durant plus de quatre mois, les images aériennes du photographe Yann Arthus-Bertrand ont été présentées à Genève, au Parc des Bastions, dans le cadre de l'exposition « La Terre vue du Ciel », organisée par la Ville de Genève (coordination générale assurée par l'Unité Agenda 21) et Lombard Odier Darier Hentsch & Cie. Saluée par un public enthousiaste - plus de 200'000 visiteurs - l'exposition s'est achevée le 30 octobre.

Le bilan ainsi que les moments forts de l'exposition sont rassemblés dans la brochure « (re) vues, un autre regard sur l'exposition La Terre vue du Ciel », publiée fin 2005⁷.



Olivier Gay-Delarzes

Outre les 124 photographies vues du ciel, l'exposition était structurée autour des éléments suivants :

- ❖ *Un espace d'information intitulé « cinq minutes pour comprendre le développement durable » ;*
- ❖ *Une exposition tactile pour les aveugles et malvoyants ;*
- ❖ *Un planisphère sur lequel les visiteurs pouvaient se déplacer et identifier l'emplacement des prises de vue de l'exposition ;*
- ❖ *Un espace vidéo pour la projection d'un film retraçant l'histoire du projet de la « Terre vue du Ciel » ;*
- ❖ *Une librairie.*

L'espace d'information intitulé « 5 minutes pour comprendre le développement durable » mis en place par l'Unité Agenda 21 avait pour but de faire comprendre ce qu'est le développement durable, avec un rappel des grandes dates, des enjeux, et la présentation de jeux ludiques et interactifs (jeu de l'empreinte écologique, jeu Genève 21).

⁶ Ce sont de petites séquences filmées où deux clowns parlent du développement durable. Les thèmes abordés sont les déchets et le recyclage, la consommation, la mobilité, la biodiversité, l'eau et le tourisme, le bruit ainsi que les changements climatiques.

⁷ Cette publication a été distribuée à la Commission Agenda 21 du Conseil municipal. Des exemplaires de cette plaquette peuvent être commandés auprès de l'Unité Agenda 21.

A la grande satisfaction des organisateurs, un sondage effectué pendant toute la durée de l'exposition a révélé que plus de la moitié des visiteurs s'est systématiquement intéressée aux légendes accompagnant les images ainsi qu'aux phrases choc destinées à sensibiliser le public aux problèmes de la planète. Les visiteurs ont été impressionnés et l'ont fait savoir: « *nous devons être plus conscients des dégâts que nous causons* » ; « *les statistiques sont choquantes, il faut s'engager* » ; « *les textes nous font peur et nous incitent à réagir* ». Plus d'un tiers des personnes interrogées ont même déclaré qu'elles avaient l'intention de modifier leur comportement⁸.

Si la majorité des visiteurs a apprécié la dimension artistique de l'exposition, près de la moitié d'entre eux a été sensible à son aspect pédagogique. Plus de 70 écoles se sont en effet rendues aux Bastions afin de sensibiliser quelque 6'000 élèves de 6 à 18 ans à la problématique du développement durable. Des brochures, spécialement conçues pour les enfants de 6 à 12 ans, ont également été diffusées. L'exposition a ainsi rempli un rôle primordial du point de vue éducatif⁹.

Enfin, l'exposition La Terre vue du Ciel a permis de générer des bénéfices importants, qui sont revenus à des associations développant des actions concrètes pour la préservation de l'environnement. Tout d'abord, le produit d'une vente aux enchères organisée spontanément par le Rotary Club, soit CHF 24'350.-, additionné des revenus de la vente des cartes postales et des posters des vues aériennes de Genève prises spécialement pour l'occasion par Yann Arthus-Bertrand, soit la somme de CHF 3'160.-, est revenu à l'association Terrawatt. Cette association, qui a pour objectif d'accroître l'efficacité énergétique en recourant aux énergies renouvelables, va ainsi se charger d'équiper le toit d'un établissement médico-social du canton en cellules photovoltaïques.

Par ailleurs, le bénéfice de la vente aux enchères de 28 photographies de l'exposition, qui s'est tenue le 31 octobre 2005 au Palais de l'Athénée, soit un montant de CHF 125'800.-, a été offert à Terre des Hommes Suisse, afin de financer un projet de gestion des ressources naturelles en Orissa, Inde, une région très affectée par la déforestation et qui souffre d'un système déficient de stockage des eaux de surface.

Table ronde avec Yann Arthus-Bertrand

Le 10 juin 2005, plus de 200 personnes ont participé à une table ronde sur le thème « la photographie au service du développement durable », en compagnie de Yann Arthus-Bertrand et Isabelle Delannoy, rédactrice scientifique. La rencontre a eu lieu dans le foyer du Grand-Théâtre et a été animée par Raphaëlle Aellig, journaliste à la Télévision suisse romande.

1.4. Publication d'une brochure tout public "Agir pour la Ville ensemble" :



La demande des habitants, des élus et des employés de l'administration, d'information sur le développement durable et sur les activités menées par la Ville de Genève dans ce domaine est croissante. C'est pour cette raison qu'en 2005, le groupe Actions 21 a été chargé de rédiger une publication intitulée « *Agir pour la Ville ensemble* ».

Cette publication s'appuie sur un concept de communication qui vise à faire du citoyen, l'acteur du développement durable en participant et en soutenant de nombreuses actions menées par la Ville. Ces actions sont rapidement décrites et illustrées, comme autant de chemins vers une prise en charge citoyenne et commune de notre avenir.

Plus de 8 000 exemplaires de cette brochure tout public a été distribuée en 2005, principalement lors de la fête du développement durable et l'exposition la « Terre vue du Ciel » de Yann Arthus-Bertrand.

En 2006, le Conseil administratif souhaite publier cinq nouvelles brochures grand public sur le thème du sport, de la culture, de la nature en ville, de la mobilité et de l'énergie.

⁸ L'enquête effectuée auprès des visiteurs peut être commandée auprès de l'Unité Agenda 21.

⁹ Les brochures pédagogiques sont disponibles auprès de l'Unité Agenda 21.

1.5 Participation au Forum mondial « Villes et qualité de vie : enjeux globaux, solutions locales » :

Lors de ce Forum qui aura lieu à Genève en mai 2006, l'Unité Agenda 21 organisera une table ronde sur « la contribution des Agenda 21 locaux à la qualité de vie en milieu urbain ».

1.6 Participation à l'organisation de la première-plateforme internationale sur le développement durable urbain (S-DEV Geneva 05) :



S-DEV Geneva 05 s'est déroulée du 11 au 13 octobre 2005 à Palexpo. Organisée par Orgexpo avec notamment le soutien de la Confédération, du Canton et de la Ville Genève (Unité Agenda 21), trois jours de conférences, d'ateliers et d'exposition ont rassemblé plus de 2600 participants.

Cinq projets de la Ville de Genève en lien avec le développement durable ont été présentés sur un stand de plus de 100 m2 rassemblant des services de l'Etat et de la Ville de Genève : Agenda 21, Genève-Lac-Nations, prestations aux aînés, centrale alimentaire avec Partage, nouvelle crèche de Chateaubriand (Minergie et solaire photovoltaïque) et mobilité douce.

Cette première édition s'est terminée par le lancement d'une « Déclaration de Genève pour un avenir vivable dans les villes », soumise à la signature des représentants des villes et des pouvoirs locaux présents à S-DEV Geneva 05. Son but est de créer un réseau solidaire mondial favorisant l'échange régulier d'expériences et de solutions innovantes (voir www.s-dev.org). La question de pérenniser cette manifestation est en discussion avec les autorités fédérales, cantonales et communales concernées, de même qu'avec Orgexpo.

2. Participation

Prenez la parole ...Pour améliorer la qualité de vie dans votre quartier !

Contexte

Dans quel quartier aimeriez-vous vivre en 2020 ? Quelles actions faut-il mettre en place pour y parvenir ? Voilà le cœur du processus participatif initié en 2003 dans le quartier de St-Jean/Charmilles, intitulé « Prenez la parole ! Qualité de vie et santé dans votre quartier »¹⁰. Près de trois ans après son lancement, des réalisations concrètes vont venir couronner cette démarche originale qui a réuni habitants, élus et professionnels.

Objectifs

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- Développer une démarche participative à l'échelle du quartier qui vise à donner à chacun, dans une perspective individuelle et collective, les moyens « d'agir » en faveur de sa santé et de sa qualité de vie, avec l'idée de diffusion et de reproductibilité du projet ;
- Développer et mettre à disposition des élus locaux un outil d'aide à la décision pour la politique et l'administration en lien avec la santé et la qualité de vie de la population.

Calendrier

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| • Démarche participative | janvier-automne 2003 |
| • Ateliers de scénarios | printemps 2004 |
| • Restitution publique | été 2004 |
| • Edition rapport | novembre 2004 |
| • Diffusion | janvier 2005 |

¹⁰ Lancée par l'ex DASS (Département de l'action sociale et de la santé), en partenariat avec les Villes de Genève et de Meyrin et le soutien de Promotion Santé Suisse, « Prenez la parole ! Qualité de vie et santé dans votre quartier » a été réalisé par la Fondation du Devenir et Equiterre.

Résultats du rapport et suite

Le rapport « Promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie dans le canton de Genève » a produit huit scénarios d'action dans deux axes principaux.

Ceux-ci sont :

Scénario 1 : Développer l'humain : un quartier vivant, d'échange, de soutien et d'entraide

1. Les villages de Saint-Jean / Charmilles
2. Des lieux d'échange décentralisés, une population responsabilisée
3. Bourses aux compétences « solidarité services »
4. Une maison de la santé et de l'environnement
5. Un quartier sûr

Scénario 2 : Développer l'urbain en le mettant au service du social

6. Des aménagements de la place publique
7. Des déplacements sécurisés
8. Logements adaptés

Participation de la Ville de Genève

La Ville de Genève est impliquée dans la démarche par l'intermédiaire de :

- L'Unité Agenda 21, car le projet correspond à l'objectif no 2 de l'Agenda 21 (information à la population et participation)
- Le Service social par rapport à la mission des Unités d'action communautaire (promotion de la participation des habitants à la vie du quartier).

Les rôles de l'Unité Agenda 21 et du Service social sont les suivants :

- Suivi du travail de terrain
- Soutien logistique et appui aux groupes d'habitants
- Mise en œuvre de certains scénarios
- Garantie de la suite du processus
- Pilotage à long terme: observatoire.

L'esprit du projet est celui de la démarche participative. La Ville de Genève ne doit donc pas se substituer aux acteurs locaux, mais doit se contenter d'un rôle de facilitateur et d'appui. Elle peut donc s'investir par le biais de ses services dans cette perspective. Par contre, la nature même de certains projets (ex. « des aménagements de la place publique ») implique un investissement plus direct de la ville. D'autre part, tout projet participatif étant par nature évolutif, les acteurs locaux peuvent se réserver d'axer leurs efforts dans des directions qui leur semblent plus pertinentes au détriment d'autres.

Bilan des actions en 2005 : deux exemples

Groupe d'habitants « Qualité de vie et santé » (voir www.forum1203.ch)

Dans le sillage de cette étude s'est constitué un groupe d'habitants issu du « Forum St-Jean ». Ce groupe intitulé « Groupe de travail Qualité de vie et santé » s'est donné pour mission de :

- Analyser le rapport
- Choisir plusieurs axes de travail prioritaires
- Proposer d'autres actions
- Présentation publique pour la mise en œuvre: création de groupes opérationnels.

Ce groupe d'habitants a fait le choix de quatre axes prioritaires :

- Amélioration de la communication (pose de panneaux dans le quartier, création d'un site Internet, panneaux d'information dans les immeubles)
- Santé (création de cours de médecine familiale, ateliers thématiques : diététiques, diverses préventions, etc.)



Un groupe d'habitants engagés pour leur quartier : Eliane Michaud, Florence Klay, Jocelyne Danieli, Aurore Balmas, Alain Dubois, Christian Klay, Katharina Mayenfisch, Olowine Rogg, Hélène Voigt, Sandrine Gillièron, Chris Gisler

- Soutien administratif (écrivain public, bureau de « soutien administratif », etc.)
- Environnement (ateliers thématiques, manifestations ludiques de sensibilisation, etc.)

D'ici l'été, des panneaux d'information, permettant de promouvoir des activités dans le quartier et offrant un espace de communication supplémentaire aux associations locales devraient être installés.

Projet « Terrasse du troc » : avec et pour les habitants

Ce projet a obtenu le soutien de nombreux services de la Ville, dont le Service social, car il répond, notamment, aux besoins d'échanges entre les générations, au désir de convivialité et au souhait d'améliorer l'espace public exprimés dans le cadre du processus participatif.

Le site de la Terrasse du troc ouvrira du 8 juin au 17 septembre 2006, sur la couverture des voies CFF, au carrefour de la rue des Délices, de la rue des Charmilles et de la rue de St-Jean. Il proposera un espace convivial et de détente, avec un jardin potager, une serre, une buvette offrant de la petite restauration et un coin lecture avec chaises longues et parasols. La Terrasse du troc servira aussi de plate-forme pour favoriser les rencontres entre les personnes âgées, les jeunes, les enfants et les artistes du quartier.

Pour terminer, et c'est là que réside sans doute l'aspect le plus novateur du projet, la Terrasse du troc est appelée à devenir un lieu de création artistique, où les habitants sont directement impliqués dans la réalisation d'une oeuvre d'art, qui s'appuie sur la mémoire du quartier.

Divers : liste des actions ou projets en cours ou à venir pour le secteur Saint-Jean/Charmilles – Etat : novembre 2005

Le tableau suivant résume l'ensemble des projets et actions en cours actuellement dans le quartier de Saint-Jean – Charmilles et se rapprochant des 8 scénarios décrits dans le projet.

Titre	Projets ou actions en cours	Projets à l'étude
1. Les villages de Saint-Jean/Charmilles	• Collaboration avec la « Ville est à vous » organisée par le DAC • Marché bio • La Terrasse du troc • Forum St-Jean	• Information dans les commerces de proximité
2. Des lieux d'échanges décentralisés, une population responsabilisée	• La Terrasse du troc • Informations sociales	• Réseau aînés • Développement de l'information locale
3. Bourses aux compétences « solidarité services »	• Carrefour d'entraide	
4. Une maison de la santé et de l'environnement		• Conseils santé dans les CASS • Cours de médecine familiale • Cours thématiques
5. Un quartier sûr		
6. Des aménagements de la place publique	• La Terrasse du troc • Aménagement Parc Galiffe	
7. Des déplacements sécurisés	• Zone 30 • Aménagement Parc Galiffe	
8. Logement adapté		

Plusieurs thématiques n'ont pas encore donné lieu à des projets ou des actions concrètes. Cela peut s'expliquer principalement par le nombre de scénarios retenus et la difficulté de mobiliser des habitants sur un tel nombre de pistes dans une démarche participative.

D'autre part, actuellement seules la Ville de Genève et les associations locales se sont investies dans le prolongement de cette démarche. Or, certaines compétences requises pour le déploiement de scénarios sont également, voire principalement du ressort du canton (ex. logement, quartier sûr, maison de la santé, etc.). Ce dernier doit prochainement faire connaître à la Ville de Genève son intention de mieux s'impliquer dans la démarche.

OBJECTIF N°3

EVALUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Coûts et bénéfices du développement durable : Winwin22

Objectif

La phase test de l'outil WinWin22¹¹ s'est achevée en 2005. En tant que Ville-pilote, la Ville de Genève a présenté cinq projets:

1. **Fête du développement durable (Agenda 21):** cette manifestation annuelle vise à sensibiliser les habitants de la région genevoise au développement durable.
2. **Recyclage de copeaux du service des espaces verts (SEVE):** depuis 2004, le Service des espaces verts n'évacue plus ses déchets de gros bois hors de la Ville mais les transforme en copeaux qui sont réutilisés soit par ce service lui-même pour garnir ses massifs fleuris, soit par d'autres services de l'administration comme le Service des écoles qui les utilise pour sécuriser les places de jeux.
3. **Budget participatif (ECO):** ce projet vise à affecter un budget aux écoles pour des projets améliorant le confort, l'esthétique et la convivialité dans et autour de l'école. Il a également pour objectif de promouvoir la participation de tous les partenaires de l'école y compris les enfants à des décisions importantes.
4. **Fontaines publiques (ENE):** il s'agit de la mise en circuit fermé de 10 fontaines publiques de la Ville de Genève dans le but de diminuer les coûts de consommation d'eau des fontaines.
5. **Bouquet de transports de la Ville de Genève (SMO):** il s'agit de promouvoir l'écomobilité au sein de l'administration. En diminuant la part du trafic individuel motorisé dans les déplacements professionnels et domicile - travail, donner des moyens concrets pour effectuer un report modal vers des modes éco-mobiles comme le vélo, la marche, les transports publics, etc.

Evaluation de la phase test:

WinWin22 a été accueilli très favorablement par les différents responsables des projets testés. Plusieurs raisons concourent à cela:

- L'outil permet d'avoir une meilleure prise en compte du développement durable en amont des projets. Une approche plus globale, pluridisciplinaire du projet, une vision plus complète en lien avec les critères du développement durable, en prenant en compte le local et le global, le court et le long terme, sont des arguments avancés en faveur de l'utilisation d'un tel outil.
- Certains utilisateurs ont indiqué qu'ils ont pu évaluer des impacts non pris en compte lors de l'élaboration du projet.
- WinWin22 permet aussi d'ouvrir d'autres perspectives pour justifier et défendre un projet.
- Il pourrait aussi être une bonne base pour l'élaboration d'indicateurs de développement durable, de suivi et d'évaluation de projet.
- Il pourrait aussi être un outil de visualisation globale très utile dans les actions de communication et d'appropriation du développement durable pour conscientiser des chefs de projets, les convaincre du bien-fondé de la démarche.
- Cet outil pourrait aussi être utilisé pour analyser les objectifs exprimés par les différents services dans le cadre du contrôle de gestion, avec l'ambition de passer les prestations de la ville au "filtre" du développement durable.
- De façon générale, l'outil doit être accompagné d'une personne formée à son utilisation car la démarche peut s'avérer complexe.

En termes pratiques, l'outil pourrait être utilisé dans le cadre de l'administration de la Ville selon des modalités à étudier en fonction des demandes et des projets de l'administration. En attendant sa mise en œuvre dans l'administration, WinWin22 sera utilisé dans le cadre des formations Agenda 21.

¹¹ Winwin 22 a été produit par l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique) de l'Université de Lausanne, le SANU (Formation pour le développement durable) de Bienne et l'Office du Développement Territorial (ODT). Il vise à donner aux communes les bases nécessaires pour planifier, documenter de manière optimale les résultats de leurs actions en termes de développement durable; et permettre de comparer les coûts nécessaires à un projet de développement durable avec les bénéfices constatés.

AUTRES PROJETS

1. Les subventions cachées pour les transports automobiles

Le 21 mai 2003, le Conseil administratif décidait de collaborer avec ICLEI (Conseil écologique pour les initiatives écologiques locales) sur l'initiative "hidden subsidies" du projet "SIPTRAM" (Sustainability in the urban public transport market). L'objectif de cette étude effectuée dans plusieurs villes européennes était de rechercher les subventions cachées accordées aux transports individuels motorisés dans les budgets de la municipalité.

Cette étude a été mandatée par l'Unité Agenda 21, sa réalisation confiée au Service d'aménagement urbain et d'éclairage public, puis au Service de la mobilité. Seuls les budgets de la Ville de Genève ont pu être examinés, alors que des sommes importantes pour les transports individuels motorisés sur le territoire de notre municipalité sont dépensées par les services cantonaux.

Ainsi, sans intégrer ces sommes, les résultats montrent que la Ville de Genève a dépensé, en 2002, environ 227 francs par habitant en faveur du transport individuel motorisé, ce qui correspond à la moyenne de ce que dépensent les villes allemandes. A noter que cette étude avait fait l'objet d'une réponse à la M-174 "Coût de la circulation privée en Ville de Genève".

Les conclusions de l'étude, publiées en 2005, ont été distribuées au Conseil municipal en décembre 2005 et sont téléchargeables sur le site Internet de l'Agenda 21.

2. Plan directeur communal

En 2005, la Ville de Genève a lancé le processus d'élaboration de son troisième plan directeur communal, après deux premières versions, en 1981 et 1993. Depuis 2002, cette tâche est maintenant obligatoire. Les communes de plus de 1'000 habitants doivent établir ou réviser leur plan directeur communal dans un bref délai. Cette réflexion doit nourrir et structurer le débat sur l'aménagement du territoire municipal et déboucher sur des perspectives cohérentes pour les dix à quinze prochaines années.

Organisation:

Le Service d'urbanisme pilote le projet en Ville de Genève accompagné par l'Unité Agenda 21. Afin de ne pas multiplier inutilement les structures d'étude et de concertation, l'organisation mise en place pour la révision du plan directeur communal se base sur les structures de suivi de l'Agenda 21, sans avoir recours à la création d'instances *ad hoc*. Les fonctions des différents organes impliqués sont donc les suivantes:

- **Délégation à l'Agenda 21:** les orientations du plan directeur communal sont définies et les choix validés par la Délégation à l'Agenda 21; elle assure le pilotage et l'impulsion politique, les liens et les représentations externes; elle organise la transversalité et l'encadrement du travail technique.
- **Service d'urbanisme et Unité Agenda 21:** le pilotage technique du plan directeur communal est assuré par le Service d'urbanisme, épaulé par l'Unité Agenda 21. Le pilotage consiste à préparer les réflexions et les décisions politiques, à assurer la coordination entre les services municipaux et les instances cantonales concernées, à réunir et structurer la matière nécessaire à la prise de décision politique, et, enfin, à piloter les mandataires.
- **Groupe Actions 21:** le groupe participe à l'élaboration des dossiers, basé sur le réseau opérationnel de collaborations, et met en oeuvre des mesures concrètes.
- **Commission de l'aménagement et de l'environnement:** la commission est un lieu de débats, d'accompagnement, de validation des orientations stratégiques de la démarche et d'ancrage des démarches dans la réalité politique locale (notamment par retour d'information aux Conseillers municipaux pendant l'élaboration du projet).

Thématiques:

Le thème proposé pour ce troisième plan directeur communal est celui du «renouvellement urbain», qui met en avant les contraintes qui résultent de la position de la Ville de Genève, ville-centre d'une

agglomération toujours plus étendue. Entre la ville-centre et les couronnes de l'agglomération transfrontalière, les relations sont étroites et nombreuses (transports, commerces, logements, équipements, etc.). A ces thématiques répondent différentes solutions du développement durable, recensées notamment dans la Charte d'Aalborg. Le plan directeur communal vise à mieux comprendre ces relations, pour mieux les maîtriser, mieux valoriser les atouts de la Ville de Genève et optimiser l'utilisation de ses ressources.

Dans l'esprit du développement durable, qui prône une plus grande participation citoyenne aux processus qui font la ville, une concertation élargie sera organisée sur le projet de plan directeur communal. L'étendue et les formes de la concertation à réaliser (colloque, journée, ateliers, etc.) seront définies par le groupe de pilotage et le groupe de suivi politique.

3. Guide « Pour une consommation responsable »

L'Unité Agenda 21 a participé à l'élaboration du guide « Pour une consommation responsable » publié par le Canton de Genève en 2005.

CONCLUSION

L'année 2005 a été marquée par la réalisation de nombreux projets, qui ont abouti, pour la plupart, à des résultats concrets. Des manifestations d'envergure ont par ailleurs été organisées avec succès, l'exposition « La Terre vue du Ciel » en constituant l'exemple le plus parlant.

La modification de la structure organisationnelle et fonctionnelle de l'Agenda 21 décidée par le Conseil administratif fin 2004 a déployé ses effets en 2005.

Cette structure permet la réalisation d'actions concrètes dont le détail a été donné dans ce rapport et encourage la construction de relations transversales liées à des projets et non plus dépendantes du cloisonnement administratif.

Cette organisation innovante au sein de l'administration municipale renforce la prise en compte des problématiques des départements et la mise en relation transversale. Le développement durable n'est ainsi plus considéré comme une contrainte externe mais élément de réflexion et de recherche d'efficacité, un outil de gestion, intégré dans l'ensemble des activités municipales.

De plus, l'engagement des personnes qui composent cette structure et la force de proposition qu'elle représente, permet, par propagation, de faire partager à l'ensemble de l'administration municipale cette conviction forte, et, à terme de construire une culture commune du développement durable en Ville de Genève.

Annexe 1 : Historique

1995	Adhésion à la Charte d'Aalborg
1998	Adhésion au réseau ICLEI
1999	Inventaire de l'action municipale en faveur du développement durable
2000	Création de la Délégation à l'Agenda 21 (A21)
2001	Engagement d'une déléguée à l'A21 et création de l'Unité A21 fin 2001 ¹²

Octobre 2001 : Adoption par le Conseil administratif (CA) de 3 objectifs politiques pour la mise en place de l'Agenda 21

2002

1. Administration exemplaire

SGE

Analyse environnementale des activités de bureau

Constitution du groupe interdépartemental SGE

Adoption par le CA de la Déclaration environnementale relative aux activités de bureau: achats, papier, déchets, énergie, santé et sécurité, déplacements

Information, formation, communication, participation

Mise en place de la stratégie de communication :

- brochure « Développement durable : agir pour la Ville de demain »,
- site Internet A21,
- articles.

2 cours de formation pour les employés de l'administration

Organisation de 2 Forums A21 pour les cadres de l'administration et les Conseillers municipaux

2. Information de la population et participation

Première édition des Journées du développement durable, création du jeu Genève 21

Mise à jour du site CEROI

Participation à l'élaboration de la brochure: Genève verte, le guide

Lancement du Projet « promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie à Saint-Jean »

3. Indicateurs, outils

Participation au groupe de travail cantonal sur les indicateurs « tableau de bord »

2003

1. Administration exemplaire

Engagement d'un Administrateur A21 au Département des affaires culturelles

SGE

Elaboration et mise en œuvre du Programme environnemental 2003-2007 : 25 actions concrètes

Elaboration et diffusion des Fiches-info (2 séries par année)

Information, formation, communication, participation

Restructuration du site Internet

2 cours de formation pour les employés de l'administration

Organisation d'un Forum A21 pour les magistrats, les cadres et les Conseillers municipaux

2. Information de la population et participation

Deuxième édition des Journées du développement durable

Projet « Saint-Jean » : consultation

Projet de responsabilisation des usagers de la plaine de Plainpalais en matière d'environnement

3. Indicateurs et outils

Indicateurs de suivi du projet SGE

¹² L'Unité Agenda 21 est composée de deux personnes : Claudine Dayer Fournet et Etienne Lézat et d'un collaborateur temporaire Jean Hategekimana.

4. Création du groupe *ad hoc* Agenda 21 du Conseil municipal

2004

1. Administration exemplaire

Gestion et suivi du développement durable

Restructuration de la Délégation à l'A21, nomination des Correspondants A21, Création du Groupe Actions 21

SGE

Mise en œuvre du Programme environnemental 2003-2007

Création du groupe interdépartemental « déchets » et « papier »

Elaboration et diffusion des Fiches-info

Information, formation, communication, participation

Formation Cifal

2. Information de la population et participation

Troisième édition des Journées du développement durable, réalisation du film « l'instant durable », de l'espace sensoriel « la quadrature » et d'un diaporama sur la Fête

Préparation de la quatrième édition des Journées du développement durable

Organisation de l'exposition de Yann Arthus-Bertrand (2005)

Projet « Saint-Jean » : ateliers de scénario à Saint-Jean, création du groupe d'habitants « qualité de vie et santé », analyse des propositions d'actions

3. Indicateurs et outils

Commune pilote pour tester l'outil WinWin22

Mise en place d'un outil d'aide à la décision par le groupe *ad hoc* Agenda 21 du Conseil municipal

Annexe 2 : Cours de formation 2005

Cours Ville de Genève

Titre du cours **Conservatoire et Jardin botaniques et développement durable**

Catégorie : La Ville, son organisation, ses valeurs
 Description : Découvrir les activités des CJB en matière de solidarité internationale et de développement durable
 Connaître les programmes d'échange et de coopération Nord-Sud et leurs enjeux
 Date : 02/02/2005
 Animation : DAYER FOURNET Claudine; LEZAT Etienne; ROGUET Didier

Titre du cours **Développement durable au poste de travail**

Catégorie : Qualité de vie et sécurité au travail
 Description : Limiter son impact sur l'environnement et préserver sa santé au travail

- Limiter son impact sur l'environnement en utilisant les ressources de manière plus rationnelle
- Améliorer sa qualité de vie au travail en préservant sa santé par des gestes simples

 Dates : 08/04/2005
 Animation : CORNAGLIA Laurent; DAYER FOURNET Claudine; LEZAT Etienne; MAYSTRE Dominique

Titre du cours **Développement durable en Ville de Genève**

Catégorie : La Ville, son organisation, ses valeurs
 Description : Actualiser ses connaissances sur les projets réalisés et en cours

- Identifier les enjeux du développement durable
- Connaître les activités de la Ville de Genève en la matière
- Identifier les comportements favorables à un développement durable

 Dates : 01/09/2005
 Animation : DAYER FOURNET Claudine; LEZAT Etienne

Titre du cours **Mobilité et aménagement urbain**

Catégorie : La Ville, son organisation, ses valeurs
 Description :

- Bouger, rouler à vélo, c'est la formule magique pour préserver sa santé et gagner du temps
- Connaître les objectifs de la Ville en matière de mobilité
- Rassembler les informations et adresses utiles en matière de mobilité

 Dates : 01/09/2005
 Animation : MOREL Claude; PIRIZ Sandra; PRINA Alexandre

Annexe 3: Charte de la Fête du développement durable

L'objectif de la Fête du développement durable est de :

"Présenter des actions favorisant un développement durable, menées aux niveaux local, régional et international afin de sensibiliser la population et d'encourager les initiatives individuelles ou collectives en la matière."

L'esprit de la Fête se fonde sur les principes suivants:

1. Mettre en avant les actions

L'objectif de la Fête est de présenter des actions concrètes et reproductibles, promouvant le développement durable.

La Fête du développement durable n'est pas orientée vers les acteurs mais vers les actions. Elle n'a pas pour but d'offrir une vitrine à des individus, des entreprises, des services de l'administration, ou des associations.

2. Le partenariat

La Fête est le fruit d'un partenariat qui réunit au niveau de l'organisation : le service cantonal du développement durable (Canton de Genève), l'Unité Agenda 21 (Ville de Genève), le Réseau Environnement Genève (Programme des Nations Unies pour l'Environnement).

La Fête est également le résultat de la collaboration entre les organisateurs et des services et offices de l'administration aux niveaux fédéral, cantonal et communal, des organismes et institutions, des entreprises, des ONG, des groupements et associations d'intérêt (dans les domaines : économique, environnemental et social) ainsi que des organisations et institutions internationales.

3. Le développement durable : un plaisir plutôt qu'une contrainte

Afin de montrer qu'agir pour un développement durable est davantage un plaisir qu'une contrainte, la Fête comprend une importante facette culturelle et ludique. Des spectacles et des animations basées sur des thématiques liées au développement durable impliquent le public.

4. Une recherche de cohérence entre l'objectif et les activités proposées

Les organisateurs et les participants veillent à la cohérence entre le message de la Fête et l'ensemble des activités proposées (stands, animations, etc.).

5. Une Fête qui rassemble

La Fête du développement durable n'est pas un lieu d'expression partisane. L'activité politique (par exemple la récolte de signatures) sur les stands, sur le site et autour de la manifestation n'est par conséquent pas autorisée.

La vente n'est pas permise sur le site sauf demande expresse.